

Carte francophonie : comprendre la répartition du français

Lire et interpréter une carte de la francophonie — Corrigé

Durée indicative : **45 min**

Prénom :

Corrigé détaillé

Exercice 1 — Distinguer les sens de la francophonie

- La francophonie au sens linguistique désigne les espaces où le français est parlé, appris ou utilisé, même sans statut officiel. La francophonie au sens institutionnel renvoie aux États et gouvernements appartenant à l'Organisation internationale de la Francophonie, indépendamment du niveau réel de pratique quotidienne du français.
- Un État peut adhérer à l'OIF pour des raisons diplomatiques, éducatives ou culturelles sans que la majorité de sa population utilise le français chaque jour. Cela montre que l'appartenance institutionnelle ne se confond pas avec la pratique linguistique dominante.
- La francophonie possède une dimension culturelle car elle repose aussi sur des échanges, des références communes, des héritages scolaires, médiatiques, littéraires ou diplomatiques liés à la langue française.

Exercice 2 — Lire correctement une carte de la francophonie

- La première catégorie repose sur le statut juridique de la langue : le français est reconnu comme langue officielle ou co-officielle par l'État ou le territoire concerné.
- La troisième catégorie correspond à une appartenance institutionnelle à l'OIF. Elle ne signifie pas forcément que le français est langue officielle, ni qu'il est largement parlé au quotidien par la population.
- Deux cartes peuvent être différentes parce qu'elles ne retiennent pas le même critère : statut officiel du français, usage réel de la langue, nombre de locuteurs, apprentissage scolaire ou appartenance à l'OIF. Elles peuvent donc être exactes si leur légende est claire.

Exercice 3 — Éviter les erreurs fréquentes

- L'affirmation est incorrecte. L'adhésion à l'OIF relève d'un cadre institutionnel et politique ; elle ne prouve pas que le français soit la langue principale de la population.
- L'affirmation est correcte. Une carte peut représenter des espaces où le français est appris, utilisé dans certains milieux ou présent culturellement, même s'il n'a pas le statut de langue officielle.
- L'affirmation est incorrecte. Le français est présent sur plusieurs continents. La francophonie ne se réduit donc pas à la France ni à son voisinage européen.

Exercice 4 — Rédiger un paragraphe géographique

- Deux idées possibles : la carte montre des statuts très différents de la langue française ; elle révèle aussi des héritages historiques et des choix politiques, notamment à travers l'OIF.
- Notions possibles : francophonie, langue officielle, langue d'usage, OIF, héritage historique, géopolitique, culture, espace francophone.
- La carte de la francophonie ne montre pas seulement où l'on parle français. Elle met en évidence des situations très différentes : dans certains États, le français est langue officielle ou co-officielle, tandis que dans d'autres il est surtout appris, utilisé dans certains domaines ou présent dans la culture. La carte peut aussi représenter les membres de l'Organisation internationale de la Francophonie, ce qui relève d'un choix politique et diplomatique. Elle révèle donc des héritages historiques, des liens culturels, des stratégies d'influence et des échanges entre États. Pour la comprendre, il faut toujours lire la légende et identifier le critère choisi.